
Exclusif **Étudiants étrangers : 80 000 visas délivrés fin octobre, « les effets de la crise résorbés » (B.Khaiat)**

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°233661 - Publié le 10/11/2021 à 09:46

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 12/11/2021 à 09:27



© HORTENSE VINET/VOYEZ-VOUS

« À fin octobre 2021, la France avait entièrement résorbé les effets de la crise avec près de 80 000 visas délivrés, soit 25 % de plus qu'à la rentrée 2020, et 3 % de plus qu'à la même date en 2019, la dernière rentrée sans effet Covid », indique Béatrice Khaiat, directrice générale de Campus France, à News Tank, le 09/11/2021.

Selon elle, trois facteurs ont concouru à cette reprise :

- « la politique constante d'ouverture des frontières aux étudiants étrangers,

- la maîtrise de la situation sanitaire suite à la vaccination massive des jeunes (84 % des 18-25 ans)
- et l'engagement des établissements pour une rentrée effectuée entièrement sous forme présentielle et sans jauge. »

Si ce choix du présentiel « permet un retour rapide aux niveaux d'avant pandémie », Béatrice Khaiat note qu'en parallèle, « une expérience a été acquise sur le distanciel pendant la pandémie ».

« La France va capitaliser sur cette expérience, qui permettra désormais, en complément du présentiel, d'insuffler une dose de souplesse dans les parcours des étudiants - avec des alternances de mobilité physique et d'enseignement à distance, encore à définir dans les programmes et les usages », ajoute-t-elle.

Dans cette perspective, le catalogue « Ma formation à distance » lancé au printemps 2021 par Campus France, à destination des étudiants internationaux entend « donner une visibilité à la France dans ce domaine par rapport à ses concurrents ».

« La pandémie a révélé la force du désir de mobilité des étudiants du monde »

Observe-t-on un retour des étudiants internationaux en France en cette rentrée 2021 ? Toutes les zones sont-elles concernées ?

A fin octobre 2021, la France avait entièrement résorbé les effets de la crise avec près de 80 000 visas délivrés, soit 25 % de plus qu'à la rentrée 2020, et 3 % de plus qu'à la même date en 2019, la dernière rentrée sans effet Covid.

Cette reprise n'est pas homogène :

- certaines zones portent le rebond d'activité, comme le Maghreb (+16 % par rapport à 2019), l'Afrique Francophone (+17 %), le Moyen-Orient (+50 %) et notamment le Liban (+100 %).
- A l'inverse, d'autres sont en baisse, comme l'Asie-Pacifique, encore fermée à cause de la crise sanitaire (-35 %) ou l'Afrique non francophone (-12 %).
- Les autres régions sont relativement stables comme l'Amérique, même si on observe un rebond de +43 % pour les États-Unis.

Trois facteurs y ont puissamment concouru : la politique constante d'ouverture des frontières aux étudiants étrangers, la maîtrise de la situation sanitaire suite à la vaccination massive des jeunes (84 % des 18-25 ans) et l'engagement des établissements pour une rentrée effectuée entièrement sous forme présentielle et sans jauge. La coordination interministérielle dans le cadre de la stratégie Bienvenue en France s'est révélée d'une grande efficacité dans ce pilotage.

Comment Campus France a accompagné ce retour ?

Campus France, dans le cadre de la stratégie Bienvenue en France, a joué un rôle important de coordination, mais aussi de diffusion de manière claire et coordonnée de ces mesures auprès des étudiants, via les Espaces Campus France et ses établissements partenaires, et dans sa communication, ajustée tout au long de la pandémie.

L'agence s'apprête à prolonger ce volontarisme via sa nouvelle campagne de communication mondiale, intitulée "Rendez-vous en France", et qui valorise le retour à la vie étudiante et académique.

La 3^e campagne de communication dans le cadre de Bienvenue en France

Campus France lance sa nouvelle campagne de communication, le 15/11/2021, à l'occasion des rencontres annuelles. Troisième campagne dans le cadre de la stratégie Bienvenue en France, portée par des alumni, elle met l'accent sur quatre éléments, détaille Judith Azéma, directrice de la communication de Campus France :

- « le retour des formations en présentiel, permettant de retrouver l'expérience vécue,
- la possibilité d'étudier en France en anglais,
- un enseignement de classe mondiale en valorisant les classements où la France est performante,
- le fait qu'en France on prend soin de vous, notamment par le vaccin ».

Les attentes des étudiants étrangers ont-elles évolué avec la pandémie, en matière de sécurité sanitaire,

d'accueil ?

La pandémie a révélé la force du désir de mobilité des étudiants du monde. La France y a répondu grâce à sa politique d'ouverture des frontières et d'adaptation de l'accueil des étudiants étrangers. C'est un pari gagnant pour le pays, un des seuls à avoir maintenu ouverts l'été ses consulats pour délivrer des visas aux étudiants étrangers.



Les facteurs sanitaires pèsent sur le choix des étudiants »

Ce choix du présentiel permet un retour rapide aux niveaux d'avant-pandémie. En parallèle, une expérience a été acquise sur le distanciel pendant la pandémie. La France va capitaliser sur cette expérience, qui permettra désormais, en complément du présentiel, d'insuffler une dose de souplesse dans les parcours des étudiants - avec des alternances de mobilité physique et d'enseignement à distance, encore à définir dans les programmes et les usages.

En matière de sécurité sanitaire, selon le sondage mondial massif de QS avril 2021, et confirmé par les remontées des Espaces Campus France, il apparaît que la gestion de la crise sanitaire et la vaccination sont des éléments importants pour les étudiants lorsqu'ils choisissent leur destination d'études, et notamment pour ceux d'Asie, d'Europe et d'Amérique.

Les étudiants suivent les conditions de quarantaine, et l'évolution du pourcentage de la vaccination dans leur pays d'accueil : ce sont des facteurs qui pèsent lourdement sur leur choix.

C'est pourquoi notre nouvelle campagne de communication porte un volet spécifique sur la vaccination : "En France, on prend soin de vous".

La 3^e campagne de communication dans le cadre de Bienvenue en France

Campus France lance sa nouvelle campagne de communication, le 15/11/2021, à l'occasion des rencontres annuelles. Troisième campagne dans le cadre de la stratégie Bienvenue en France, portée par des alumni, elle met l'accent sur quatre éléments, détaille Judith Azéma, directrice de la communication de Campus France :

- « le retour des formations en présentiel, permettant de retrouver l'expérience vécue,
- la possibilité d'étudier en France en anglais,
- un enseignement de classe mondiale en valorisant les classements où la France est performante,
- le fait qu'en France on prend soin de vous, notamment par le vaccin ».

Le processus d'hybridation des formations au sein des établissements français peut-il constituer un atout en matière d'attractivité internationale ? Un modèle est-il à construire, en capitalisant par exemple sur le catalogue de Campus France des formations hybrides ou à distance ?

L'hybridation des formations est un enjeu pour les établissements. Universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, grandes écoles : tous les établissements ont compris l'importance de la transformation des modalités d'études.

Si le présentiel demeure l'argument le plus important pour décider de réaliser une mobilité, les possibilités et la souplesse offerte par l'enseignement à distance constituent un "plus" pour attirer les étudiants internationaux, qui peuvent ainsi réaliser une mobilité hybride ou une préparation au départ.

Pour valoriser cette offre, Campus France a en effet lancé au printemps 2021 le catalogue « Ma formation à distance » à destination des étudiants internationaux, qui recense 700 formations diplômantes 100 % à distance ou hybrides, délivrées par une centaine d'établissements. En français ou en anglais, l'offre couvre les principaux domaines de l'ingénierie, de l'administration, de la gestion, du droit, de la finance, du management, de l'informatique, de l'urbanisme, du design, etc. Ces formations sont disponibles à tous les niveaux, majoritairement en master et post-master.

L'offre de formation ouverte à distance des pays concurrents, comme les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et le Royaume Uni est aussi très développée. Le catalogue donne donc une visibilité à la France dans ce domaine par rapport à ses concurrents.

Ce passage au virtuel a-t-il fait évoluer le travail de promotion réalisé par Campus France ?

En effet, cette virtualisation a aussi transformé le travail de promotion de l'ESR dans le monde par l'agence et les démarches des étudiants internationaux dans leur préparation pour un projet d'études en France. Les webinaires et salons virtuels ont rencontré une forte audience et se sont installés durablement dans le paysage. Ils permettent de rassembler une audience plus vaste, et sont des formats facilement accessibles appréciés des étudiants. Campus France a organisé de nombreux webinaires durant la pandémie, et a participé à 44



Un "plus" pour attirer les étudiants internationaux »

événements et salons virtuels, dont le NAFSA (Association of International Educators) aux États-Unis et l'EAIE (European Association of International Education).

Plus globalement, avez-vous déjà des indices permettant de savoir si la pandémie va rebattre les cartes de la mobilité étudiante internationale ?



Des évolutions vont apparaître »

Compte tenu du retard de l'Asie en matière de sortie de crise sanitaire, de la nouvelle stratégie indo-pacifique et du Brexit, des évolutions vont apparaître dans le paysage mondial de la mobilité. Les étudiants internationaux pourraient modifier leur choix de mobilité, notamment ceux des grands pays d'origine que sont la Chine et l'Inde, en fonction des stratégies développées par les pays d'accueil.

L'Australie pourrait perdre sa troisième place dans le classement mondial du fait de la fermeture du pays aux étudiants internationaux en 2020 et 2021. Le Canada connaîtrait une progression notable, ayant ré-ouvert ses frontières plus tôt que les États-Unis. En Europe, les Pays-Bas et l'Allemagne devraient bénéficier de l'effet du Brexit, et attirer des étudiants internationaux sur leur offre en anglais.

© News Tank Éducation & Recherche - 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »